



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

au



Cerema

n°11 : Conseil d'Administration (CA) du 11 juillet 2014

Cfdt: déclaration préalable (au verso)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 avril (délibération)
2. Consultations écrites du 3 juin 2014 et du 13 juin 2014
3. Quelques points d'actualité
4. **Budget rectificatif n°1** de l'année 2014 (délibération)
Le budget rectificatif a été **validé** pour l'exercice 2014.
Cela permet de créer un petit fond de roulement, encore loin d'être satisfaisant.
A ce stade de l'exercice, le pilote du Cerema envisage un "atterrissage comptable" difficile à la fin de l'année...
5. Élaboration du **programme d'activité 2015** (délibération)
6. Projets transversaux de veille et d'innovation en 2014
7. **Conventions-cadres** (délibération) : validées par le CA
 - convention-cadre avec la **DGALN** et le CGDD
 - convention-cadre avec la **DGEC** et le CGDD
 - convention-cadre avec la **DGPR** et le CGDD
 - convention-cadre avec **Ifsttar**
 - convention-cadre avec **Usirf** (Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française).La **Cfdt** et un autre syndicat n'ont pas approuvé la convention avec l'Usirf
8. **Règlement intérieur du conseil d'administration** (délibération)
Le règlement intérieur du Conseil d'Administration a été approuvé, suite aux différentes propositions de la **Cfdt** et des autres organisations syndicales.
9. Délégation de pouvoir au directeur général en matière de recettes (délibération)
10. Délégation de pouvoir au directeur général pour attribuer trois marchés publics (délibération)
11. Inspection santé et sécurité au travail au sein du Cerema (délibération)
12. Compte-rendu du directeur général
13. Questions diverses

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

CA du Cerema le 11 juillet 2014

Déclaration **Cfdt** et réponses du DG

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'Administration.

La CFDT fera une courte déclaration, en trois points.

Programmation 2015 : elle a fait grincer quelques dents dans le domaine de la Géotechnique avec la suppression du CTP 10 sans aucune concertation ni dialogue. Bien évidemment notre directeur a répondu aux agents concernés avec diplomatie, mais il n'empêche que si les responsables de la géotechnique ont pris acte de cette modification de la programmation, nous relayons aujourd'hui leur demande de présence et d'affichage fort dans les autres CPT où l'activité géotechnique est présente.

Six mois après la création du Cerema, ne serait-il pas opportun d'adresser un message fort aux agents, qui n'ont pas encore ressenti d'appartenir vraiment à un seul et même établissement ?

Enfin, le Conseil Scientifique. Cette instance, qui pourtant revêt une importance capitale, n'a pas encore été réunie. Peut-on en connaître les raisons ? Nous avons pourtant désigné nos représentants en janvier 2014 janvier... Avouez que cela est frustrant et manque de visibilité pour un établissement comme le nôtre.

Nous vous remercions de votre attention

En réponse aux questions de la **Cfdt**, concernant la suppression du CPT 10 dans la programmation 2015, le Directeur Général a assuré que ce domaine était important et qu'un recrutement sur ce domaine était en cours, mais sans aucune précision complémentaire...

Concernant la mise en place du Conseil Scientifique, le dossier est en phase finale et en cours de signature. Pour autant, pas de date fixée pour sa première réunion...

